

Les fondements de la *Carte routière vers le préscolaire*

La *Carte routière vers le préscolaire*, *Guide pour soutenir une transition de qualité des enfants ayant des besoins particuliers*, propose une démarche planifiée et structurante de la transition vers le préscolaire. C'est une démarche flexible qui s'appuie sur la collaboration des personnes qui interviennent auprès de ces enfants et qui laisse beaucoup de place aux initiatives de chacune d'entre elles. La *Carte routière vers le préscolaire* repose sur les assises suivantes :

Pour les enfants ayant des besoins particuliers

Le concept de transition planifiée en est un qui place l'enfant au cœur de la démarche, qui définit des façons de faire proactives et préventives et qui promeut des gestes favorisant l'égalité des chances, l'équité et la justice. On reconnaît et on respecte ainsi les différences, tout en se donnant les moyens de favoriser le plein développement de l'enfant.

Pour les parents des enfants ayant des besoins particuliers

La première transition scolaire est souvent source d'inquiétudes pour ces parents. Il arrive fréquemment qu'ils se questionnent, se demandant ce qui s'en vient ou comment les choses vont se dérouler. La transition planifiée, telle que présentée dans la *Carte routière vers le préscolaire*, prévoit l'accompagnement des parents dans cette démarche. Ils découvrent alors qu'ils ne sont plus seuls et qu'ils sont reconnus pour ce qu'ils sont vraiment, les premiers responsables de leur enfant. C'est ainsi que la *Carte routière* met en place le premier jalon de la construction du respect mutuel entre l'école et la famille.

Pour les intervenants et parents qui gravitent autour des enfants ayant des besoins particuliers

La *Carte routière vers le préscolaire* établit que la responsabilité de la qualité de la transition est une responsabilité partagée. Pourquoi? Parce que la transition vers le préscolaire est une réalité complexe qui, pour être bien vécue, exige l'apport des savoirs et compétences de tous. Cela étant dit, ce partage, dans un réel esprit de collaboration, exige un climat de confiance, de respect, une ouverture à l'autre, de la transparence, l'humilité de ne pas avoir toutes les réponses et la reconnaissance des expertises variées de toutes les personnes qui gravitent autour de l'enfant. Ce faisant, on assiste progressivement à des retombées particulièrement intéressantes : l'apparition d'une vision commune, le partage des responsabilités, le développement d'un soutien mutuel, d'une synergie, la compréhension et la prise en compte de la réalité de l'autre, la cohésion des interventions, et le développement de nouvelles expertises, directement issues de ce travail de concertation intersectorielle.

